

SUR QUELQUES ESPÈCES DE SUNETTA (VENERIDAE) ET SUR
LES DIVISIONS DE CE GENRE

Par E. FISCHER-PIETTE

Le dernier travail concernant l'ensemble des *Meroe* = *Sunetta* date de plus de 60 ans (CROSSE, *Journ. de Conchyliologie*, vol. 22, 1874, p. 93). Une révision de ce groupe est actuellement nécessaire. On trouvera ci-dessous quelques remarques préliminaires sur ce sujet.

SUNETTA AURORA Jousseaume.

Le Muséum possède le type de cette espèce de teinte saumon, décrite en 1872 (*Rev. et Mag. Zool.*, 2^e série, t. 23, p. 9, pl. 2, fig. 7-9). A notre avis elle n'est qu'une variété de couleur de *S. donacina* Gmel. La principale différence indiquée par JOUSSEAUME consiste en ce que les sillons concentriques n'occupent que la moitié supérieure de la coquille : cette différence s'explique par ce que le spécimen a atteint une grande taille, et a donc eu le temps de développer la zone périphérique lisse qui se voit déjà sur beaucoup d'exemplaires normaux de *S. donacina*.

Nous connaissons 2 autres échantillons de *S. donacina* var. *aurora* : l'un au British Museum (figuré par REEVE, *Conch. Icon.*, XIV, *Meroë*, pl. I, fig. 1 d), l'autre dans la collection de M. WINCKWORTH.

SUNETTA BIRMANICA Phil.

Décrite par PHILIPPI en 1848 (*Abbild., Cytherea*, p. 42-74, pl. 9, fig. 8), cette forme a été considérée par SOWERBY (1851, *Thes. Conch.*, II, p. 610) comme une variété de *Meroe seminuda* Phil. (= *S. donacina* Gmel.), mais RÖMER (1870, *Monogr. Venus*, II, p. 7) en faisait une bonne espèce ; il ne la comparait qu'à *S. meroe* L.

Or la figure de RÖMER représente à notre avis un *S. donacina* typique, mais âgé (RÖMER faisait ressortir que cette coquille se distinguait de toutes les autres espèces par l'épaisseur remarquable de ses valves). Quant à la forme décrite par PHILIPPI, elle se distingue des *S. donacina* typiques par le fait que les sillons, très courts, sont localisés aux environs de la fosse ligamentaire.

Ayant eu en mains un grand nombre d'exemplaires de *S. donacina*, nous nous sommes rendu compte que cette espèce est très variable, particulièrement dans la proportion de surface sillonnée par rapport aux surfaces nues, et qu'on ne peut tracer aucune séparation spécifique entre *S. donacina* et *S. birmanica*, qui en est seulement une variété.

SUNETTA RÆTERSIANA CROSSE.

Cette forme d'habitat inconnu, décrite dans le *Journ. de Conchyl.* (1873, vol. 21, p. 284 ; 1874, vol. 22, p. 93, pl. 3, fig. 7) s'identifie au *S. donacina* var. *birmanica*.

SUNETTA DONACINA Gmel.

Il résulte des remarques ci-dessus, que *S. donacina* est une espèce des plus variables. Quant les sillons existent sur presque toute la surface, cette espèce se rapproche beaucoup de *S. effossa* Hanley (qui se distingue cependant par la profondeur de ses sillons, et surtout par le fait que le côté postérieur est plus long que le côté antérieur). Une série de gradations mène de ce stade, à celui où la coquille est semi-nue (*donacina* typique), ou encore nue dans les parties les plus nouvellement formées (type de *S. aurora*), puis au stade *birmanica* (sillons confinés aux abords de la fosse ligamentaire) ; enfin les sillons peuvent être pratiquement indiscernables. Nous jugeons utile de concrétiser ce cas extrême par un nom.

Var. **nuda**. nov. var.

Nous connaissons deux spécimens de cette variété. *a*) Collection de M. J. R. LE B. TOMLIN : un exemplaire blanc, de Dabai (Golfe persique), mesurant 36 × 23 × 13 mm., pratiquement nu sans que l'usure puisse en être jugée responsable (épiderme en bon état) ; *b*) un échantillon récolté par P.-H. FISCHER à Ceylan, M^t Lavinia, portant de très légères traces de sillons au bord postérieur (Coll. du Muséum).

Dans ce cas extrême, il y a une grande similitude avec *S. scripta* L ; mais la distinction se fait cependant par la forme générale, et par la fosse ligamentaire, moins profonde chez cette dernière espèce. Il y a surtout une grande ressemblance avec *S. ovalis* Sowerby, mais l'habitat est différent (Indes pour *S. donacina* ; Afrique du Sud pour *S. ovalis*).

SUNETTA ADELINAE Angas.

Il semble que cette espèce décrite d'Australie (Port-Jackson) par ANGAS en 1867 (*Proc. Zool. Soc. Lond.*, p. 909, pl. 44, fig. 5)

ne soit connue que par un seul spécimen, conservé au British Museum où nous l'avons examiné. Sur le même carton sont collées deux autres coquilles, sous le même nom, avec la mention qu'elles proviennent du Musée Cuming, où elles étaient nommées *Meroë truncata*, et que l'une d'elles a été figurée par REEVE (fig. 3 a). (Provenance : Philippines).

HEDLEY (1919, *Journ. Proc. R. S. N. S. W.*, 51, supp., p. M 22), considérait *S. adelinae* comme synonyme de *S. truncata*; IREDALE (1924, *Proc. Linn. Soc. N. S. W.*, vol. 49, p. 208), l'a distinguée de nouveau, et même, en 1930 (*Rec. austr. Mus.*, vol. 17, p. 395) il en a fait le type d'un genre *Sunemeroe* (voir plus loin).

ANGAS n'indique pas les différences entre son espèce et *Meroe truncata* Desh.; il ne la compare qu'à *Meroe hians* Reeve.

En fait, la coquille d'ANGAS nous a paru ne se distinguer en rien de *Sunetta scripta* L. = *Sunetta truncata* Desh. Il faut attendre d'autres trouvailles pour bien s'assurer de son habitat australien; on pourrait alors maintenir le nom distinct des coquilles australiennes, uniquement en raison de la provenance.

SUNETTA SUNETTINA Jousseaume.

La description de JOUSSEAUME date de septembre 1891 (*Le Naturaliste*, p. 208). En juin de la même année, SMITH (*Proc. Zool. Soc.*, p. 422) avait proposé de considérer comme une espèce nouvelle, sous le nom de *S. contempta*, la coquille figurée par REEVE *Conch. Icon.*, XIV, *Meroë*, pl. III, fig. 9, sous le nom de *Meroë menstrualis* Menke. FULTON (1922, *Proc. Malac. Soc. Lond.*, XV, p. 31) s'est demandé si ces deux descriptions presque simultanées ne concernaient pas une même espèce.

Cela ne fait aucun doute (nous avons examiné côte à côte les individus de la collection JOUSSEAUME avec ceux de SMITH). Donc *S. sunettina* Jous. tombe en synonymie avec *S. contempta* Smith.

SUNETTA NEGLECTA Smith.

JUKES-BROWNE (*Proc. Malac. Soc. Lond.*, XI, 1914, p. 66) cite *S. neglecta* Smith (sans référence bibliographique) comme une espèce faisant le passage entre la section *Solanderina* Dall et la section *Sunettina* Jousseaume. Après avoir recherché en vain la description et le type de cette espèce, nous avons acquis la conviction qu'il n'y a jamais eu de *S. neglecta* Smith, et que JUKES-BROWNE a voulu citer *S. contempta* Smith, le lapsus étant dû à l'analogie de sens des deux adjectifs latins. M. J. R. LE B. TOMLIN nous a fait savoir que JUKES-BROWNE, lorsqu'il rédigea ce travail, était alité et ne pouvait guère consulter les documents originaux.

SUNETTA CLESSINI Ancey.

ANCEY (*Le Naturaliste*, vol. I, 1880, p. 206) n'a pas figuré cette forme d'habitat inconnu. Ses caractères la rapprochent beaucoup de *S. Solanderi* Gray. Elle s'en distingue par son grand allongement : le rapport de la longueur à la largeur est de 1,70 ; chez les nombreux *S. Solanderi* que nous avons mesurés (collections du Muséum de Paris, du British Museum, et de M. TOMLIN), ce rapport va de 1,25 à 1,53. L'espèce d'ANCEY doit donc être conservée tant qu'on ne trouvera pas de valeurs intermédiaires.

SUNETTA TUMIDISSIMA Tomlin.

J. R. LE B. TOMLIN (*Journ. of Conch.*, XVI, 1922, p. 312) a considéré que la coquille figurée par REEVE (1864, *Conch. Icon.*, XIV, pl. III, fig. 12 a, b, c) sous le nom de *Meroë hians*, doit recevoir un nom nouveau, *S. tumidissima*, en raison de la pré-existence d'un *Venus hians* de Wood qui est aussi un *Sunetta* = *Meroë*,

Ceci implique que l'espèce de REEVE soit effectivement différente de celle de WOOD. Ce n'était pas l'avis de RÖMER (1870, *Monogr. Venus*, t. II, p. 11) ni de CROSSE (*Journ. de Conchyl.*, 1874, p. 95). Ce n'est pas le nôtre non plus. REEVE décrit son espèce d'après des coquilles de la collection CUMING « with the name *M. hians* in manuscript ». Il est bien probable que cette dénomination, et celle de WOOD (qui concerne un exemplaire du British Museum) n'étaient pas sans rapport.

Quoi qu'il en soit, la forme « peculiarly tumid narrowly ovate » du type de REEVE, traduit surtout, à notre avis, un stade déterminé de la croissance de *Sunetta hians* Wood 1828 = *S. Solanderii* Gray 1825.

D'abord très allongée et basse, avec sommet médian (pour les tailles de 16 à 21 mm. par ex.), la coquille devient ensuite plus haute avec côtés inégaux. Pour la taille de 22 à 28 mm. le bombement des valves est très accentué (*S. tumidissima* Tomlin) ; dans la suite de la croissance le bombement des régions néoformées s'atténue en même temps que continue l'évolution vers une forme plus haute et plus courte relativement : c'est alors le *S. Solanderi* de Gray. D'ailleurs, sur les coquilles de cette dernière forme, on retrouve, en regardant les traces successives des arrêts de croissance, les formes précédentes (voir les fig. 10 a et 10 b de REEVE) ; et l'examen des modifications successives du rayon de courbure des valves confirme nos vues.

Il n'y a donc pas lieu de conserver le nom *S. tumidissima*.

SOUS-GENRES DE *SUNETTA*.

Le type du genre *Sunetta* Link (1807, p. 148) est *S. scripta* L. Cette espèce est donc le type du sous-genre *Sunetta* s. s.

En 1869, PFEIFFER (*Veneracea*, p. 78 et p. 86) a créé un sous-genre *Sunettina* pour la seule espèce *S. Solandri* Gray. ANCEY y a rangé son *S. Clessini* (1880). (La section *Solanderina* Dall 1902 est synonyme de *Sunettina* Pfeiffer).

En 1891, JOUSSEAUME (*Le Naturaliste*, p. 208), qui ignorait certainement le nom créé par PFEIFFER, a établi à son tour un autre sous-genre *Sunettina*, s'appliquant à d'autres espèces, celles dont la longueur dépasse peu la hauteur et dont les deux extrémités sont « semblablement arrondies » : *S. sunettina* Jousseume (type), *S. menstrualis* Menke, *S. vaginalis* Menke. Ce terme de JOUSSEAUME fut longtemps employé (DALL 1903; JUKES-BROWNE 1914; LAMY 1930), et ce n'est qu'en 1930 que IREDALE (*Rec. Austral. Mus.*, vol. XVII, p. 395) fit remarquer qu'il était préoccupé.

IREDALE proposa de le remplacer par *Sunemeroe*.

Mais en fait le genre *Sunemeroe* Iredale ne peut nullement remplacer le sous-genre *Sunettina* Jousseume.

En effet, il lui donne pour type, non pas l'espèce de JOUSSEAUME, mais une toute autre espèce, *S. adelinae* Angas. Or *S. adelinae*, nous l'avons dit plus haut, ne se distingue pas de *S. truncata* = *S. scripta*; et *S. scripta* appartient évidemment au sous-genre *Sunetta* s. s., puisque c'est le type même du genre *Sunetta*. Même si *S. adelinae* devait être maintenu comme une espèce distincte de *S. scripta*, cette espèce devrait en tous cas faire partie des *Sunetta* s. s.

IREDALE, se basant sur les définitions de DALL, inclut dans son genre *Sunemeroe* toutes les *Sunetta* australiennes; mais cela groupe des espèces suborbiculaires (*S. aliciae* Ad. et Ang.; *S. vaginalis* Menke) et une espèce allongée (*S. adelinae* Ang.)¹. De sorte que sous le nom *Sunemeroe* se trouvent à la fois des *Sunettina* dans le sens de JOUSSEAUME et des *Sunetta* s. s.

Le nom *Sunemeroe* ne peut donc pas être conservé en remplacement de *Sunettina* Jousseume. Nous proposons pour ce sous-genre le nom **Cyclosunetta** nom. nov. Type : *Sunetta* (*Cyclosunetta*) *contempta* Smith. = *Sunetta sunettina* Jousseume.

Laboratoire de Malacologie du Muséum.

1. Ces espèces ont en commun le fait d'être lisses; dans DALL ce caractère semble s'opposer à celui des *Sunetta* s. s. qu'il donne comme « concentrically sulcate or striate »; mais en fait *S. scripta*, type des *Sunetta* s. s., est généralement lisse, et ne présente qu'occasionnellement de légères indications de sillons dans la région antérieure ventrale.



Fischer-Piette, Édouard. 1939. "Sur quelques espèces de Sunetta (Veneridae) et sur les divisions de ce genre." *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 11(1), 142-146.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/217367>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/329696>

Holding Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Sponsored by

Muséum national d'Histoire naturelle

Copyright & Reuse

Copyright Status: In copyright. Digitized with the permission of the rights holder.

Rights Holder: Muséum national d'Histoire naturelle

License: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Rights: <https://biodiversitylibrary.org/permissions>

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.